



À l'image des canalisations enfouies entre Sainte-Colombe et Longueville, les travaux d'interconnexion du Syndicat des eaux de l'est de la Seine-et-Marne (S2e77) ont débuté le 25 mai. Ils vont permettre à toutes les communes du Grand Provinois d'être approvisionnées en eau potable conforme ©S2e77

PROVINOIS. Qualité de l'eau : les travaux d'interconnexion sont lancés

Fort des 132 communes des anciens réseaux nord-est, Transpreauvinois et Bassée-Montois, le grand syndicat S2e77 a débuté la première de ses quatre phases de travaux de raccordement sur le territoire Provinois. D'ici à 2024, elles doivent permettre à toutes les communes d'être approvisionnées en eau potable conforme aux normes sanitaires.

Les opérations sont d'importance. Depuis le 25 mai, le Syndicat des eaux de l'est de la Seine-et-Marne (S2e77) a lancé la première phase de travaux de raccordement devant permettre d'ici 2024 à toutes les communes du Provinois, mais aussi du Bassée-Montois et du Grand-Morin d'avoir de l'eau potable aux normes sanitaires.

Si le nombre de communes présentant une eau potable non conforme a certes diminué ces dernières années, les paramètres déclassant pour les communes en restriction d'usage restent multiples (nitrates, sélénium et fluor). Dans le Provinois, une vingtaine bénéficie encore de dérogations de l'Agence régionale de santé, ou fait l'objet de restrictions à cause de la présence de traces de pesticides.

Pour tenter de régler le problème,

les élus locaux et les spécialistes du secteur ont donc décidé en janvier 2019 de fusionner le syndicat Transpreauvinois avec celui du nord-est Seine-et-Marne (SNE77), puis plus récemment avec celui du Bassée-Montois au 1^{er} janvier 2020. La nouvelle structure, appelée Syndicat des eaux de l'est de la Seine-et-Marne (S2E77), est désormais chargée d'alimenter en eau potable 132 communes, soit 114 300 habitants, avec pour objectif, et pas des moindres, de sécuriser l'approvisionnement en eau, en qualité et quantité suffisante, tout en diversifiant les sources d'approvisionnement. « Toutes les communes seront aux normes d'ici 2024, assure Claire Crapart, présidente du S2e77. À cause du confinement, les choses ont pris un mois et demi de retard, mais nous avons pu lancer les travaux le 25 mai. »

De l'eau conforme dès juillet

La première des quatre phases qui vont se succéder à raison d'une par an a donc officiellement débuté. Elle concerne 18 communes (voir encadré) et vise à relier 25 km de canalisations souterraines, et à réaliser deux ouvrages de stockage : « C'est ce qu'on appelle la maille ouest, à cheval sur le Provinois et le Bassée-Montois,

détaille Claire Crapart. L'eau vient du champ captant de Noyen-sur-Seine. On raccorde Chalautre-la-Petite, on emmène de l'eau de Soisy-Bouy à Chalmaison, et on tire une tranchée de Chalautre à Sainte-Colombe, jusqu'à Longueville où on va alimenter le Siiep du Bas Montois. Puis, on remonte jusqu'à Vulaines-lès-Provins, Chenoise-Cucharmoy, et Maison-Rouge où on a débuté la construction d'un château d'eau. »

Si la mise en service prévisionnelle totale de la phase 1 est prévue pour mai 2021, les premières communes seront approvisionnées plus tôt. Chalautre-la-Petite dès juillet, puis Chalmaison, Sainte-Colombe, Saint-Loup-de-Naud et Longueville respectivement en août, septembre, décembre et février 2021. Elles disposeront enfin d'une eau potable conforme et d'une consommation levée de toute restriction, notamment pour les femmes enceintes ou les nourrissons. « En parallèle, nous avons préparé la phase 2 que nous allons la présenter aux financeurs le 24 juin pour un début des travaux en mars 2021; précise la présidente du S2E77. On procédera de cette façon jusqu'à la 4^e et dernière phase. » Un grand réservoir sera installé à Courtacon et un nouveau champ captant sera foré à Villiers-sur-Seine, pour diversifier les

sources d'approvisionnement.

« Un prix en hausse, mais une exigence sanitaire »

Quant à la hausse du prix de l'eau, que certains ont déjà pu observer sur leur dernière facture, elle va se poursuivre : « Les tarifs ne sont pas encore harmonisés entre toutes les communes, donc oui, le prix de l'eau va continuer d'augmenter, assume Claire Crapart. Il y a une exigence sanitaire, il faut une eau conforme et la qualité a un prix. Les tarifs définitifs devraient être connus en janvier 2021. Nous allons voter un prix et ses augmentations progressives sur le long terme. Le lissage prendra quelques années, mais il faut fixer une feuille de route. »

Avant de conclure : « On va par ailleurs lancer notre site internet et les gens pourront payer leur facture via leur smartphone. Les consommateurs y retrouveront l'avancée des travaux et tout un volet explicatif et pratique sur les opérations. On parle de 50 millions d'euros de travaux, ce n'est pas rien. On se doit de faire de la pédagogie. »

Maxime BERTHELOT
@mxb91

Phases 1 et 2 : les communes concernées par les travaux

■ Phase 1 (18 communes), travaux débuté fin mai

Chalautre-la-Petite, Chalmaison, Sainte-Colombe, Longueville, Saint-Loup-de-Naud, Cucharmoy, Vulaines-lès-Provins, la Chapelle-Saint-Sulpice, Maison-Rouge, Vieux-Champagne, Saint-Just-en-Brie, Vanvillé, Jutigny, Cessoy-en-Montois, Sognolles-en-Montois, Savins, Lizines et Soisy-Bouy.

■ Phase 2 (10 communes), début des travaux prévu en mars 2021

Rouilly, Mortery, Rupéroux, Voulton, Augers-en-Brie, Villiers-Saint-Georges, Beauchery-Saint-Martin, Provins, Poigny (traversée du chemin de Hennepont), Saint-Hilliers et Courchamps (RD204 en direction de La Ferté-Gaucher).